

L'ÉDITO



L'année 2023, les élus sur le terrain !

Dans un premier temps, je tiens à remercier les élus qui ont été sur le terrain à plusieurs reprises, lors des travaux du bourg, lors de la restauration des « dessertes locales » et dernièrement lors de la tempête Domingos pour scier les arbres, branches, dégager toutes les routes communales et nettoyage des caniveaux... Je suis fier de cette situation puisque l'élu doit être sur le terrain et c'est le cas sur notre commune.

L'équipe municipale est toujours aussi ravie d'adresser aux asniéroises et asniérois ce bulletin municipal. Je remercie les élus qui ont élaboré ces quelques pages.

Pendant l'année 2023, les élus ont travaillé essentiellement sur la réalisation des travaux du bourg. Pour vous, chers habitants, ce fut une année chaotique avec des difficultés de déplacements, des recommandations à suivre... sans oublier la survie de nos commerces.

Du côté des élus, ils ont reçus beaucoup d'incompréhensions, beaucoup de mécontentements... Les élus ont du faire face à de nombreuses problématiques. Aujourd'hui, on peut dire que nous avons TOUS souffert de cette réhabilitation du bourg mais avec un résultat satisfaisant que l'on apprécie aujourd'hui (vitesse moins élevée, sécurité des piétons, visage du bourg bien embelli...). N'oublions pas que ces travaux étaient nécessaires sur le point sécuritaire et pour une bonne image de notre commune et non un superflu.

Nous avons 2 projets qui avancent lentement, voici les explications précises concernant cette lenteur.

- Le lotissement des lilas, nous avons un souci pour enfouir le réseau électrique (passant sur des parcelles) et de plus nous avons un 2ème problème (loi de l'eau) l'infiltration insuffisante des eaux pluviales. Compte tenu de ces 2 difficultés, nous aurons un coût supplémentaire à la réalisation de ce nouveau lotissement et nous serons en retard de plusieurs mois. Les travaux devraient enfin commencer en septembre 2024 pour pouvoir vendre en janvier 2025 et pour première construction dans les mois suivants.

- La restructuration du parking de l'église, le léger retard des travaux est dû à la pose d'une borne électrique qui n'était pas d'actualité lors du début de ce projet. Dernièrement, une loi vient de voir le jour : tous les parkings communaux de 20 places et plus doivent être équipés d'une borne électrique à partir de janvier 2025. De ce fait, nous travaillons avec le SDEER (syndicat électrification) dès maintenant pour la pose de cette borne électrique demandée par l'État afin d'éviter de tout « casser à nouveau » en 2025.

L'année 2023 n'a pas été propice concernant les dépôts de permis de construire, (en 2022 on comptait 21 dépôts et seulement 12 en 2023). Néanmoins, 54 déclarations de travaux pour restauration,

amélioration de l'habitat ont été enregistrées. Les asniérois investissent pour le confort de leur habitat. J'espère que 2024 va être favorable pour voir naître de nouvelles demeures. Il reste encore quelques terrains constructibles.

La création d'un marché, avec plus de 14 commerçants est relativement remarquable. A partir de janvier 2024, il aura lieu tous les 15 jours, cependant j'espère que ce ne soit pas « un feu de paille » mais un marché qui perdure dans le temps. Les commerçants sont présents (manque un boucher) mais la clientèle reste fidèle... à suivre.

Pour terminer et comme convenu, un bilan financier des travaux bourg a été élaboré (pages 16-17). Je suis le premier ravi du résultat technique mais aussi satisfait du résultat financier. La commune s'endette bien moins que par rapport aux prédictions annoncées au début du projet.

Ne pas mettre en danger financièrement la commune est toujours ma bataille tout en essayant de la faire évoluer, avancer ...

L'année 2024, accueillera 2 nouveaux services sur la commune et espère voit naître d'autres projets...

*- le marché communal tous les 15 jours et
- l'arrivée de la recyclerie d'Emmaüs qui a ouvert ses portes dernièrement.*

Je reste aussi conscient qu'il y a encore beaucoup à construire, les idées sont là ...

Je souhaite que l'année 2024 soit meilleure par rapport aux relations humaines dans le pays. Un sujet essentiel à mes yeux qui s'est fortement dégradé ces dernières années.

Mes souhaits pour 2024, que nous restions unis pour affronter l'avenir et que nous soyons les bâtisseurs de la paix et bien entendu que vous ayez la plus grande richesse : une excellente santé.

Avec toute ma bienveillance

*Christian FERRU
Le maire*

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Les Élus, référents de villages

Le Maire	
Christian FERRU	L'Alleu, La Touche, La Rue, Chez Cousseau, Chez Suraud, Chez Brenaud
Les adjoints	
Frédéric BAUDOIN (1 ^{er} adjoint)	Véron
Éric BOURDEVERRE (3 ^{ème} adjoint)	Le Bourg, Les Fontaines, Le Pas Loubat, ZA la Métairie
Les conseillers	
Claude BRISSET	Chantageasse, Le Petit Logis, La Moreau
Séverine CLÉMENT	Chez Cornet
Christian FOUCHER	Le Moulin de la Laigne, Le Plonget
Frédéric GUÉRIN	Chez Chabinaud, Champmiaud, Pisselouve, Lacombe, Chavagne
David LONJOU	Le Puits d'Asnières, La Touzetterie
Michel MALICHIER	Champ du vallon, Rés. des Acacias, Rés. des Tilleuls
Isabelle PAILLÉ	La Laigne
Sylvie RASSE	La Tranche
Julie DESSE et Marion TROCHUT	La Giraud, la Primauderie, Les Frouins, Bois Gachet, La Gare

Les référents urgences

Alertes :
Christian FERRU, Frédéric BAUDOIN
Gripes, maladies contagieuses, canicules :
Isabelle PAILLÉ
Frelons :
Frédéric BAUDOIN
Jeunes et jeunesse :
Séverine CLÉMENT, Marion TROCHUT
Flavescence dorée, vignes :
BRISSET Claude
Aide à la personne, seniors :
Isabelle PAILLÉ
Sécurité routière :
Christian FERRU
Crues :
Christian FERRU
Référent artisans et commerçants :
David LONJOU, Michel MALICHIER
Sauvegarde de la planète, environnement :
Sylvie RASSE, Christian FERRU
Gestion humaine et conflits :
Éric BOURDEVERRE, Christian FERRU
Incendie :
Frédéric GUÉRIN

Les commissions

Voirie, cimetière, bâtiments, environnement et projets, finances :

Responsable : BAUDOIN Frédéric 1^{er} adjoint

BRISSET Claude, FOUCHER Christian, GUÉRIN Frédéric, MALICHIER Michel, DESSE Julie, RASSE Sylvie, PAILLÉ Isabelle, CLÉMENT Séverine.



Fêtes, cérémonies, vie associative, culturelle et site, information, communication :

Responsable : BOURDEVERRE Éric 3^{ème} adjoint

BAUDOIN Frédéric, CLÉMENT Séverine, TROCHUT Marion, MALICHIER Michel, GUÉRIN Frédéric, RASSE Sylvie, LONJOU David.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Compte-tenu de la législation concernant les communes de plus de 1000 habitants, seuls les élus font partis de cette commission, aucun autre habitant ne peut être présent.



"Appel d'offres, finances" :

Délégués titulaires : PAILLÉ Isabelle, FOUCHER Christian, BAUDOIN Frédéric.

Délégués suppléants : BRISSET Claude, LONJOU David, BOURDEVERRE Éric.

Le Maire est Président de toutes les commissions communales.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Ça donne quoi ?



Après la délibération favorable du conseil municipal suite à une réunion en mairie avec la gendarmerie pour installer une démarche de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif est mis en place dans les secteurs touchés par les cambriolages et les incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...). L'objectif d'une réunion publique est : de sensibiliser aux phénomènes de délinquance, les habitants d'une commune qui doivent adopter des actes élémentaires de prévention ; surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects...

Ce panneau sera placé à l'entrée du bourg !

PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Police Municipale

Il est encore temps de vous inscrire !

Le lundi 16/10/2023 s'est tenue au foyer rural André Dubois à Asnières-la-Giraud, une conférence animée par la Gendarmerie de St Jean d'Angély, sur le thème de la "participation citoyenne". Celle-ci évoque le rôle de la population aux faits de délinquance et en particulier les cambriolages. Une quarantaine d'Asniérois(es) était présente dans la salle. Après une présentation du projet expliquant essentiellement l'objectif, les gendarmes ont indiqué le rôle du référent(e) se limitant à une surveillance des lieux-dits, bourg... en vue de lutter efficacement contre les cambriolages. Le but de la réunion était de sensibiliser les habitants sur la recherche de référent(es) pour assurer cette mission placée sous le signe du bénévolat tout en vivant tout naturellement une vie quotidienne. Rien ne change pour le référent, il a surtout un bon œil! Les gendarmes ont indiqué que le rôle du référent(e) se limitait uniquement à une surveillance des habitations, bâtiments, commerces et d'informer la gendarmerie en cas de fait constaté, ou présence de véhicules/personnes suspects, mais en aucun cas d'intervenir sur les lieux. Ps: Sans le vouloir, vous êtes déjà référent dans votre commune, mais cadrer ce dispositif par la gendarmerie est fort conseillé afin d'obtenir de bons résultats (chute du nombre des cambriolages...)



Un protocole va être signé très prochainement entre M. le maire, Mme la Sous-Préfète et M le commandant de groupement de la gendarmerie afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.



dispositif.

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Le maire pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du

LES AGENTS TERRITORIAUX

Cette année, les agents ont effectué des journées de formation pour leur bien professionnel. Par ailleurs, durant l'année écoulée, ils ont été sollicités à maintes reprises pour procéder au nettoyage de plusieurs dépôts d'ordures, au détriment de leurs activités premières. C'est bien regrettable !



De gauche à droite : **Geneviève BOEGLER**, service accueil, urbanisme (Remplaçante de Mme SEGUY). **Yamine BENHAMOU**, service poste et aide à la personne. **Laëtitia POUZET**, secrétaire de mairie. **Nathalie GRÉGOIRE**, entretien des locaux.



De gauche à droite : **Florian GUILLOT**, espaces verts et propreté. **Jérémy ROY**, responsable service technique. **Fabrice ROUSSELOT**, peinture et travaux bâtiments. **Stéphane PATRIER**, responsable espaces verts et propreté. **Sylvain TIRAND**, aide au service technique. **William NOQUET**, maçonnerie et cimetière.

AGENTS TECHNIQUES AU SCOLAIRE (CDC)



Marielle TAILLÉ Isabelle ROUSSEAU Adélie TESSONNEAU Sandrine GUILLON Pierre HERVÉ

Devant cette page, nos pensées vont à M. MOINEAU et à M. MUREAU (agents communaux) partis bien trop tôt.

L'ÉCOLE DU LOUBAT

La répartition des classes et les effectifs

PS / MS - 17 élèves Mme RIFFAUD Christelle
 GS / CP - 20 élèves Mme LAURENT Aurélie
 CE1 / CE2 - 11 élèves Mme CHARRIER Audrey
 CM1 / CM2 - 25 élèves Mme MOUTARDE Estelle (directrice)
 Mme BOURNEUF Jeanne
 Total : 73 élèves



Les projets et les sorties réalisés pour l'année 2022-2023




- Les élèves de PS-MS-GS ont expérimenté le projet « classe dehors » tous les jeudis matins.
- Les GS-CP sont allés visiter le Zoodyssée de Chizé.
- Les CE1-CE2 ont participé au concours de lecture « les Incorruptibles » et au projet « école et cinéma ».
- Les CM2 sont allés visiter l'exposition « Moi, jeune citoyen » à la mairie de Saint-Jean d'Angély.
- Les CM1-CM2 ont aussi participé au prix « Saintonjeune », un projet autour de la lecture avec la professeure documentaliste du collège Georges Texier. Ils ont ainsi pu rencontrer Anouck Bloch Henry, l'autrice de *Nino l'asperge* qui faisait partie de la sélection de romans. Le thème de la sélection était le handicap et les discriminations liées à celui-ci.
- Les GS-CP, les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont participé à trois journées sportives dans le cadre des rencontres USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire).
- Toute l'école a participé à un projet danse avec une professionnelle Loona Daranlot.
- Les élèves de CM1-CM2 ont fait un projet vélo avec une intervenante du club de BMX de Saint-Jean-d'Angély et ont ainsi validé les compétences du « savoir rouler ».
- Une chorale d'école a été mise en place tout au long de l'année et présentée à la fête de fin d'année.
- Toutes les classes ont assisté à un spectacle de cirque proposé à Asnières-la-Giraud par l'association A4. Parallèlement, tous les élèves ont aussi pu bénéficier d'ateliers sur le thème du cirque.



Les projets et les sorties à venir pour l'année 2023-2024

- Les PS-MS continuent de faire classe dehors le mardi matin.
- Les CM participent de nouveau au « prix saintonjeune », un projet sur la lecture avec le collège qui a pour thématique, cette année, le voyage.
- Toutes les classes vont pouvoir découvrir la pratique du handball grâce à un partenariat avec le club de handball Saint-Hilaire/Saint-Jean dans le cadre de la labellisation génération 2024 de l'école du Loubat.
- Toute l'école adhère, cette année encore, à l'association USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire) et fera donc des rencontres sportives avec d'autres écoles.
- Les élèves de CM2 vont aller visiter l'exposition « Moi, jeune citoyen ».
- Les CM1-CM2 vont partir 6 jours et 5 nuits en classe de neige à La Mongie (du 7 au 12 janvier 2024). Au cours de ce séjour, ils vont pouvoir apprendre à faire du ski alpin et à construire un igloo. Ils vont monter au Pic du Midi et visiter le site. Ils vont aussi participer à des ateliers sur l'astronomie et découvrir l'environnement montagnard lors d'une randonnée en raquettes.



 C'est une 1^{ère} année sans Barbara, après plus de 30 ans passés dans notre école. Actuellement, les ATSEM sont Mme Marielle TAILLÉ (PS-MS) et Mme Sandrine GUILLON (GS-CP)

Les représentants de parents d'élèves

Représentants titulaires
 Mme BRASSET Maëva
 M. CLÉMENT Guillaume
 Mme FOUCHER Sabrina
 M. MIMOUNE Tarek



L'objectif de l'Association de Parents d'Élèves (APE) est d'organiser des manifestations, mettre en place des actions destinées à soutenir financièrement l'action éducative des enseignants, centrée sur l'ensemble des élèves, sans se substituer au rôle pédagogique de celles-ci.

Un bureau est voté lors de l'Assemblée Générale. Des familles adhèrent par le biais d'une cotisation annuelle pour soutenir le principe de l'APE mais ne s'engagent pas à être volontaires sur les différentes organisations

MANIFESTATIONS

- Marché d'automne
- Marché de Noël (co organiser avec le goûter de Noël de la municipalité)
- Carnaval
- Tenue de la restauration à la frairie du village en co organisation avec l'ensemble des associations d'Asnières-La-Giraud et coordonnée par la municipalité
- Fête de l'école

ACTIONS

- Chocolats de Noël
- Sapins de Noël
- Photos individuelles / fratrie
- Madeleines bijoux



Merci !



Sur l'année, 31 parents volontaires ont été mobilisés au moins une fois sur une organisation, ce qui est très positif et indispensable pour la bonne poursuite des activités.

Le bilan financier sur l'exercice 2022/2023

Total des dépenses avant financements des projets : 6591,63€
Total des recettes avant subventions 11106,96€

> Soit une capacité de financement en fonds propres sur l'année scolaire de 4515,33€

Dépenses pour le projet cirque 422€ et projet danse 1080€
Subvention de la municipalité 600€

> Soit un bénéfice sur l'année 2022/2023 de 4138,33€
Le solde du compte au 16/09/2022 était de 4153,96

> Soit un solde en banque au 22/09/2023 de 8292,29€
Provision du séjour à La Mongie en janvier 2024 de 6000€

> Soit un fonds de roulement pour l'année 2023/2024 de 2292,29€

L'APE a pu participer au financement du projet cirque à hauteur de 422,00 euros, et du projet danse à hauteur de 1080,00 euros.

Épargner un tel budget est le fruit du travail de l'équipe en place mais également des équipes précédentes ces dernières années scolaires. Il s'agit d'un travail de longue haleine dont chaque acteur doit pouvoir se féliciter.

« L'utilité » d'une manifestation ne peut pas être déterminée uniquement sur un critère financier, à condition, bien sûr de ne pas perdre d'argent.
Il semble important de prendre en compte la pertinence des manifestations proposées en terme de partage, de vivre ensemble, de dynamique que leur mise en place implique entre parents, enfants, équipes enseignante et périscolaire, équipe municipale et citoyens du village.

Une « **section jeunes** » voit le jour au sein de l'APE. Celle-ci a pour objectif de maintenir du lien pour les jeunes d'Asnières-la-Giraud après leur passage à l'école élémentaire, et les éveiller à la construction de projets en les sensibilisant au fonctionnement associatif.

Nous comptons sur la participation des parents adhérents pour aider à tour de rôle sur les manifestations et mener au mieux nos actions pour cette nouvelle année scolaire. Que celle-ci soit riche en échanges et en moments partagés.

LES ASSOCIATIONS

Nota : Seules les associations ayant répondu figurent sur ce bulletin.
Vous pouvez consulter toutes les associations sur le site communal.

L'ASSOCIATION DU FOYER RURAL ET SES SECTIONS

Pour l'année 2023, l'association du foyer rural a organisé quatre manifestations ; deux soirées théâtre programmées les 3 et 18 mars par les compagnies "du Clair de Lune" et "Emporte Pièces". Toujours en mars, la compagnie des "4 Elles" a donné une représentation musicale lors de l'installation, du chapiteau sur le stade "Guy Madé", nouvellement inauguré. En juin, à l'occasion de la frairie annuelle, une brocante a été installée permettant à quelques chineurs de trouver leur bonheur. En octobre 2023 lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Il est composé de Chrystèle LOUAPRE, présidente - Olivia TAILLASSON, trésorière et Eric BOURDEVERRE, secrétaire.



Courriel : louaprechrystele@gmail.com tél : 06 15 48 02 53

SECTION MARCHÉ

La saison 2022/2023 s'est fort bien déroulée : nombreux participants chaque mercredi, un temps assez clément dans l'ensemble et des destinations variées. Puis, septembre a retrouvé notre groupe en pleine forme et bien décidé à continuer à battre la campagne asniéroise et ses alentours. Le groupe se donne rendez-vous chaque mercredi à 14h sur le parking du Foyer Rural pour du covoiturage ou directement sur les lieux, pour ceux qui préfèrent.

Pour respecter les désirs et capacités de chacun, nous proposons pratiquement chaque fois deux circuits : un de 6/7 km et un autre de 8/10 km.



Cette année, notre sortie à la journée s'est déroulée à Chaniers le 14 juin : marche le matin, déjeuner au restaurant, puis promenade et découverte du bord de la Charente.

La cotisation annuelle s'élève à 16 € (carte du Foyer rural qui sert d'assurance). N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus. **Annie Guesdon**

Mot du nouveau responsable de la section :

Annie a décidé de passer la main pour la section marche. A cette occasion, je voudrais au nom de tous les marcheurs la remercier pour toutes ces années passées au cours de ces balades à nous faire découvrir une partie de notre région.

Pour tout renseignement : Joël Brosset : 06 27 05 00 41
courriel : jobrosset@wanadoo.fr

SECTION BIBLIOTHÈQUE

Gratuite pour tous, la bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis de 16h à 18h et tous les 15 jours pendant les grandes vacances. Les écoles viennent tous les 15 jours le vendredi de 13h45 à 15h.

Un grand merci aux personnes qui nous donnent des livres.

Le 18 novembre, 3 enfants ont participé à une séance de sophro-lecture à la maison des associations par une sophrologue pour enfants de 6 à 10 ans. Bilan positif pour les enfants mais décevant pour les organisatrices car peu de monde.

Les responsables : Texier Marylène - Finot Eliane

Tél. : 05 46 33 88 63 (aux heures d'ouverture)

Courriel : bibliothequedasnieres@sfr.fr



SECTION TENNIS



La section tennis est toujours en sommeil.

Le terrain bien qu'ouvert à tous est impraticable. La collectivité prend en charge tout incident sur ce lieu. Si une équipe de joueurs de tennis venait à voir le jour, la section tennis de l'association du foyer rural pourrait être réactivée. La responsable : Sylvie FRANCOIS
Courriel : sylvie.francois17@hotmail.fr

SECTION FOOTBALL



L'équipe de football est en sommeil sur Asnières-la-Giraud, le stade municipal Guy Madé n'étant plus aux normes notamment au niveau de l'éclairage. L'équipe s'entraîne et joue sur le terrain de Mazeray (17).

ATELIERS DU PATRIMOINE

Depuis 2015, notre association valorise le patrimoine en général (naturel et culturel, bâti et non bâti, etc.)

Nous déplorons la disparition de **Jacques Mureau** cet été.

Ce membre très actif, a généreusement oeuvré et mis toutes ses compétences au service de l'association. Des fouilles archéologiques ont été réalisées cet été près du lavoir, le long du Loubat. La collection de vestiges déjà inventoriés sera ainsi complétée, ce qui permettra de mieux connaître notre passé et plus précisément nos ancêtres chasseurs-cueilleurs présents entre 12 000 et 10 000 ans avant notre ère.

Une exposition photos, collages, peintures et poésies illustrées sur le thème Frontières du Printemps des Poètes s'est déroulée dans l'église Saint-Médard, en septembre, lors des Journées du Patrimoine. Une visite commentée était proposée (architecture, sculpture, peinture, histoire avec des vitraux). Le sarcophage mérovingien situé près de l'entrée de l'église et une logette céphalique plus tardive, ont été mis en valeur avec un panneau explicatif. Un dépliant présentant l'église est disponible (lors des cérémonies ou sur demande) et nous avons reproduit son contenu sur un autre panneau accessible à tous, fixé à gauche de la porte d'entrée.

Une chape de béton a été coulée dans la maison du patrimoine.

Une flèche incrustée dans une pierre a été posée sur le chemin des orchidées.

Les santons de la crèche et le Jésus de Prague ont été restaurés.

D'autres réalisations verrons le jour en 2024 Rejoignez-nous ! Contacts :

L'atelier photographie :

Daniel BOUTHIER 06 82 04 43 49

Évelyne KOCKLER 06 47 52 10 88

L'atelier poésie :

Michel RÉGNIER 05 46 59 06 13

La présidente :

Dominique GIOVANNINI 05 46 24 07 57

Courriel giovannini.dominique@orange.fr

<https://www.printempsdespoetes.com/>

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>



LE 22 À ASNIÈRES

Le 22 à Asnières a pour vocation de favoriser les regroupements de coureurs et marcheurs, de tous niveaux, en favorisant les valeurs d'entraide, de soutien, de sécurité, de convivialité, propres à cette pratique.

Un rendez-vous se tient tous les dimanches matin à 10h sur le parking du stade d'Asnières-la-Giraud. La première assemblée générale du « 22 » s'est tenue le 21 janvier 2023 après une rentrée en septembre 2022 réussie. L'association compte déjà une vingtaine d'adhérents et un nouveau membre à son bureau. Celui-ci est composé de Parenteau David, président, Guillemois Anne-Sophie, secrétaire, Simonnet Fabrice, trésorier, Clément Guillaume, secrétaire adjoint et Boulanger Frédéric, trésorier adjoint.

L'association a organisé, conjointement avec la section Gym du foyer rural, la randonnée marche de la frairie du village le dimanche 04 juin. Les parcours ont été appréciés ainsi que l'agencement des ravitaillements. Un grand merci à nos adhérents pour le balisage et la logistique le jour J. Les coureurs et marcheurs du « 22 » se sont déplacés en nombre à Segonzac pour participer au trail de la Grande Champagne le 25 juin où, chacun a pu trouver chaussure à son pied en terme de format de course, et ceci malgré la chaleur. Tout le monde a su se dépasser et rallier l'arrivée pour un repas convivial bien mérité ! Chacun a pu s'épanouir à son niveau tout au long de cette année sportive, que ce soit en découvrant la pratique, en participant à des randonnées à allure libre pour se tester sans pression, en se remettant d'une blessure, en réalisant son premier marathon, en finissant son premier trail, en glanant des podiums dans sa catégorie d'âge, en terminant dans le top 10 du challenge trail charente maritime, ou en allant chercher ses limites (toujours pas atteintes) sur un 48h autour d'une piste. Les projets sont individuels, la pratique et le soutien sont collectifs.

L'entraide aura été le maître mot de cette belle année sportive. Que vous soyez débutant ou confirmé, venez nous rejoindre chaque dimanche matin à 10h pour un départ commun encadré.

Un seul mot d'ordre, on part ensemble, on rentre ensemble !

Pour tous renseignements: Tél. : 07 82 64 49 47

Courriel : le22asnières17400@gmail.com

www.facebook.com/groups/le22asnières17400

Site: www.helloasso.com/associations/le-22-a-asnieres-17400 - <https://www.strava.com/clubs/le22asnières17400>



SECTION JEUNES

Une "section jeunes" voit le jour au sein de l'A.P.E. Celle-ci a pour objectif de maintenir du lien pour les jeunes d'Asnières-la-Giraud après leur passage à l'école élémentaire, et les éveiller à la construction de projets en les sensibilisant au fonctionnement associatif

Courriel : apeduloubat@gmail.com Contact : 06 22 78 59 91

TROTTINETTES

Au cours de l'année 2023, l'association Wheelers And Trotters Charentais a participé à plusieurs manifestations : sortie Frairie d'Asnières en juin 2023 avec initiation engins électriques et promenades – événement ride découverte Charente-Maritime en juillet - initiation lors de la frairie de Sainte-Même, le 13 août - Déplacement chez les e-riders Anjou fin août. Depuis septembre 2023, l'association tourne au ralenti au vu des conditions climatiques. Le bureau est inchangé : Président : Maverick GOUIN - Secrétaire : Marie GONIN – Trésorière : Chantal GUEMAS. Contact : 06.77.74.31.17 – 06.32.42.65.61 - Courriel : wheelersandtrotterscharentais@gmail.com



ASS FAM 17 ENSEMBLE



L'association Ass Fam 17, ensemble ! a été créée en mai 2016. A ce jour, notre association compte 200 adhérents sur 450 assistants familiaux du département de la Charente-Maritime. Notre association est affiliée à la F.N.A.F afin d'obtenir une protection juridique propre à notre métier si complexe.

Notre association permet des journées de formation avec une psychologue, nous organisons dans 5 villes du département entre le nord et le sud, des cafés associations, moments conviviaux de partage, des sorties avec les enfants comme une journée à l'accrobranche de Marennes, en juillet dernier où nous étions 90. Notre mot clé reste la Bienveillance ; notre objectif est de rompre l'isolement de ce métier qui s'effectue dans nos domiciles. La protection de l'Enfance est à bout de souffle aujourd'hui et notre métier est malmené.

Cette association permet de trouver des ressources auprès de collègues et de réfléchir à comment prendre soin des enfants et adolescents que nous accueillons au quotidien. Notre assemblée générale se déroulera le 14/12 au matin à la salle des fêtes de Pessines.

Contact : Vanessa POIGNANT - Tél. : 06.81.57.21.50 – Courriel : assfam17ensemble@gmail.com

A. C. C. A. Chasse

L'association compte 33 adhérents, uniquement des hommes. L'A.C.C.A était sous tutelle de la Fédération des Chasseurs (pour non chasse). L'assemblée générale s'est tenue le lundi 28 août 2023. Un nouveau bureau a été élu, composé de M. ELIE Jacques, président – BILLOT Yann, trésorier et LEMASSON Alexandre, secrétaire. Pour 2024, l'A.C.C.A envisage d'organiser en avril un repas plus une marche dégustative (date non définie).

Contact : ELIE, Jacques, tél. : 07 50 27.36.04 – courriel : diasdulogis@outlook.fr

COMME ÇA VOUS CHANTE

Association Comme ça vous chante Siège social : 18 rue du Lavoir 17400 ASNIÈRES-LA-GIRAUD

Licences d'entrepreneur de spectacles :

2021-006894 (Licence 2) ; 2021-006895 (Licence 3)

Site web : commecavouschante.com - Festival Comme ça vous chante 2022

Teaser Chopin/Sand - Clip Elle va.piano Page facebook : Comme ça vous chante



CLUB DE GYMNASTIQUE EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire)

Association extérieure à la commune mais y donnant des cours

L'année 2023 s'achève avec un espoir de renaissance du cours de gymnastique !

Pourtant, la saison 2022/2023 n'avait pas commencé très fort puisque la fréquentation y était plus que décevante : 2, 3, 4 personnes chaque jeudi ; lorsque nous étions 8 c'était le Pérou ! Heureusement, les cours proposés sur les communes de Saint-Hilaire de Villefranche et Brizambourg ayant plus de succès, l'association a tout de même réussi à maintenir tous les créneaux, soit : 6 heures de cours hebdomadaires auxquels on peut assister avec la même adhésion. Celle-ci s'élève à 100€ pour l'année, vous ne trouverez pas moins cher dans notre secteur...

Sur St Hilaire :

le lundi : 17h30 - 18h30 et 18h30 - 19h30 au gymnase
(possibilité de participer aux 2 heures à suivre)

le mercredi : 19h00 - 20h00 à la salle polyvalente

le jeudi : 16h00 - 17h00 à la salle polyvalente

Sur Asnières :

le jeudi : 19h00 - 20h00 à la salle du Foyer Rural

Sur Brizambourg :

le mercredi : 9h00 - 10h00 à la salle des fêtes

Depuis la rentrée 2023/2024, le nombre de participants sur Asnières a bien augmenté et il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe. Patricia, notre animatrice (habitante d'Asnières) propose un cours de gym douce, axé principalement sur des exercices « Pilates ». N'hésitez pas à prendre des renseignements pour vous inscrire :

Maryse TROUVE [06 09 17 25 37](tel:0609172537) ou bien Sylvie DIEUMEGARD [06 89 04 00 04](tel:0689040004)



MAISON DES ASSOCIATIONS ET SECTIONS ASNIÉROISES (Don-Manfredi)

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	TELEPHONE	COURRIEL
FOYER RURAL	Chrystèle LOUAPRE	06 09 18 80 12 06 15 48 02 53	louaprechrystele@gmail.com fr.asniereslagiraud@gmail.com
Section Bibliothèque	Marylène TEXIER	05 46 33 88 63	bibliothequedasnieres@sfr.fr
Section Marche	Joël BROSSET	06 27 05 00 41	jobrosset@wanadoo.fr
Section Tennis	Sylvie FRANCOIS	05 46 59 09 33	sylvie.francois17@hotmail.fr michel.francois17@sfr.fr
Section Foot	<i>En sommeil (l'équipe s'entraîne et joue sur le terrain de Mazeray).</i>		
Ateliers du PATRIMOINE	Dominique GIOVANNINI	05 46 24 07 57	giovannini.dominique@orange.fr
Section photos	Daniel BOUTHIER	06 82 04 43 49	danielbouthier@orange.fr
Section poésie	Michel REGNIER	05 46 59 06 13	vignemale17@gmail.com
Section seniors	Eve KOCKLER	06 47 52 10 88	evekockler@gmail.com
APE (Parents d'élèves)	Guillaume CLEMENT	06 22 78 59 91	apeduloubat@gmail.com
Section Jeunes	Séverine CLEMENT	06 23 74 01 73	apeduloubat@gmail.com
Le 22 AASNIERES	David PARENTEAU	07 82 64 49 17	le22asnieres17400@gmail.com
Aff Fam 17 ensemble	Vanessa POIGNANT	06 81 57 21 50	assfam17ensemble@gmail.com
Fun Run	Nicolas FERRU	06 61 99 38 08	ferugraphiste@gmail.com
Comme ça vous chante	Nathalie PILCHARD	06 66 36 33 36	commecavouschante@gmail.com
A.C.C.A chasse	Jacques ELIE	07 50 27 36 04	diasdulogis@outlook.fr
Trotinettes	Maverick GOUIN	06 77 74 31 17	wheelersandtrotterscharentais@gmail.com
Les restos du coeur	François LACARRIERE	09 83 77 06 51	ad17.presidence@restosducoeur.org
Yoga (siège hors-commune)	Brigitte CARDOT	06 04 67 89 75	hyc@gmx.fr
Gym (siège hors commune)	Sylvie DIEUMEGARD Maryse TROUVE	06 89 04 00 04 06 09 17 25 37	jlsdieumegard@orange.fr

LE REGARD DES FESTIVITÉS 2023

Téléthon 2022

En 2022, le Téléthon rime avec petite déception, car la municipalité et certaines associations qui avaient à cœur de poursuivre l'opération qui perdure depuis de nombreuses années, en collaboration avec la commune de St Hilaire de Villefranche ont pu constater le peu d'entrain de la population à participer à cette belle cause. Cela n'a pourtant pas découragé les élus et les bénévoles qui avaient prévu un KARAOKE. Une quarantaine de personnes avait répondu présent pour l'occasion. Malgré l'absence du D.J qui devait assurer l'animation victime d'un accident, les bénévoles de l'association des trotinettes avec l'aide des membres du foyer rural et de la fille de notre boulanger ont "retroussé leurs manches" pour que la soirée ait lieu. Après avoir installé du matériel improvisé (drap blanc en guise d'écran) ils ont durant plus de 5 heures assuré l'ambiance. Certaines personnes ont pu s'initier au chant, en solo ou en duo; d'autres se sont improvisés vedettes d'un soir, certaines même Claudette. Tout le monde a joué le jeu, même si cela n'était pas évident de se lancer dans le grand bain. Durant la soirée, 601,90€ de dons ont été récoltés.



Noël des enfants à Asnières

Le vendredi 16 décembre 2022 en fin d'après-midi, le père Noël est venu au foyer rural, rendre une petite visite surprise aux enfants de l'école d'Asnières-La-Giraud. Il s'était pourtant fait attendre, son traineau tiré par les rennes ayant été bloqué par deux nuages dans le ciel. Il a été accueilli par les enfants, les membres de l'APE qui organisaient leur traditionnel marché de Noël ainsi que les élus. M. le maire a tenu à remercier l'ensemble des participants, en précisant que c'était un moment important de rencontre. Pour l'occasion, la municipalité avait préparé un goûter chaud. Le père Noël quant à lui avait dans sa hotte quelques cadeaux ; une place de cinéma et un père Noël en chocolat, vite "englouti" par les enfants. Ces derniers ont mis l'ambiance dans le foyer en s'amusant, criant, courant pour le plus grand plaisir des adultes.

Le père Noël en a profité pour s'éclipser discrètement rejoindre sa maison et ses petits lutins afin de préparer son voyage pour le 24 décembre...



Vœux à la population Asniéroise

Le samedi 14 janvier 2023, s'est déroulée à la salle des fêtes d'Asnières, la cérémonie des vœux avec la présence de Mme Imbert Sénatrice, Mme Marcilly Présidente du Département, M. Chedouteau Vice-président Conseil Départemental, Mme Mayet suppléante de M. le Député M. Arduin, M. le Capitaine de gendarmerie, M. Madé maire honoraire, le Père Jacques Sureau de la maison paroissiale et l'équipe municipale. Un moment de partage entre tous (environ 80 Asniérois). Des vœux, des remerciements, des projets, du soutien... Le maire adressa ses bons vœux aux Asniérois en mettant à l'honneur les différentes institutions qui œuvrent pour la commune. Sans elles, Asnières ne serait pas Asnières. Le maire n'oublia pas de rappeler que les élus ont besoin du soutien des Asniérois pour construire la commune... L'après-midi s'est terminé par le partage de la galette des rois de la Boulangerie Asniéroise.





Soirée "Jeunes"

Le Samedi 21 janvier 2023, à l'initiative de Séverine CLEMENT et Marion TROCHUT, référentes jeunes de la commune, 57 adolescents de 11 à 17 ans se sont réunis au foyer rural pour une rencontre "soirée jeunes". Durant la soirée, les jeunes ont pu dans un premier temps se présenter sous forme de jeu, puis ont participé à diverses activités ludiques comme le « Nœud humain », Blind test, jeu de connaissance "dans ma valise", etc... Ils ont également pu exercer quelques pas de danse sur des tubes des années 80 (indémontables). Un buffet froid et chaud accompagné de boissons sucrées leur était proposé.

Soirée "Théâtre"

Le vendredi 03 mars 2023, l'association du foyer rural recevait la troupe théâtrale d'Antezant du « Clair de Lune » pour une représentation. 141 personnes étaient présentes pour assister aux deux pièces de théâtre dont une en « patois ». Durant plus de 02H30, les acteurs ont enthousiasmé le public présent avec des pièces amusantes qui ont fait beaucoup rire. La compagnie a reçu à l'issue l'ovation qu'elle méritait. Les comédiens, quant à eux ont tenu à remercier et applaudir le public venu nombreux pour leur fidélité. En préambule, M. CHARTIER, Asniérois de cœur, bien connu des habitants a cité un poème en patois très apprécié.



Encore une soirée "Théâtre" !

On a encore bien "rigolé" le samedi 18/03/2023 à la salle des fêtes André Dubois à Asnières-La-Giraud, pour la venue de la troupe théâtrale de Bignay. Pour la seconde fois en quinze jours, l'association du foyer rural avait convié la compagnie "Emporte-Pièces" à venir se produire sur la commune. 131 personnes étaient présentes dans la salle. La pièce proposée a bien fait rire l'assemblée, surtout lorsque Bernard GUESDON bien connu des Asniérois a joué un double rôle, dont celui de « Lola » une jolie blonde. A l'issue de la représentation, les membres de la troupe ont été chaudement acclamés pour leur excellente prestation. Vivement l'année prochaine que les murs de la salle des fêtes résonnent encore de ces rires qui font du bien.



Concert musical

Le Samedi 04 mars 2023, la municipalité d'Asnières-la-Giraud, recevait à la salle des fêtes André Dubois, l'A.D.M.S de St Hilaire de Villefranche et l'orchestre musical de Montendre pour un concert musical. La salle paraissait bien petite pour accueillir les musiciens (+ de 40) et le public venu en nombre. Durant un peu plus de 2 heures, les personnes présentes ont pu découvrir divers styles musicaux. Un moment inoubliable.

Inauguration du Stade "Guy Madé"

Le dimanche 26 mars, à l'initiative de la mairie a été organisée une cérémonie pour inaugurer le stade communal ; rebaptisé pour l'occasion stade « Guy Madé » ; pour remercier cet Asniérois qui a exercé les fonctions de maire durant 31 ans, de 1983 à 2014, avec dévouement. Son épouse et sa famille étaient présentes, ainsi que certains des élus qui faisaient partie des différentes équipes municipales. M. FERRU a retracé l'histoire de la construction de ce terrain de foot qui a vu le jour malgré de nombreuses difficultés. Un moment émouvant lorsque les 3 petits enfants ont dévoilé la plaque portant le nom de cet ancien élu.



Spectacle les "4 Elles"

Le dimanche 26 mars 2023, le public malgré un temps déplorable, a répondu présent pour applaudir chaleureusement la troupe des « 4 ELLES » de St-Jean-d'Angély qui se produisait sous le chapiteau installé sur le stade « Guy Madé » ; à l'initiative de l'association du « foyer rural ». Le groupe de chanteuses a durant une heure et demi donné un récital sous la forme d'un karaoké, sur le thème « animation joyeuse » avec danses et clowneries pour le plus grand plaisir des 215 spectateurs présents. Une première très réussie pour cette jeune association, qui a reçu l'ovation du public.

Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie du 08 mai 2023, s'est déroulée à 10H00 au monument aux Morts, en présence de M ARDOUIN, député, de M MADÉ, maire honoraire, des représentants de la Gendarmerie de St Jean d'Angély, de l'A.D.M.S et des jeunes sapeurs-pompiers de St Hilaire de Villefranche. Une trentaine d'Asniérois(es), dont 2 enfants, se trouvait dans l'assemblée. Dans son allocution, M. FERRU a cité le nom des 6 Asniérois qui sont morts pour la France. Il a rappelé le parcours de chacun; certains tombés au champ d'honneur, d'autres en captivité. 3 gerbes ont été déposées. Sur les feuilles de l'une d'elles étaient inscrites les prénoms de ces héros. A l'issue, un vin d'honneur a été servi au foyer rural. Un barbecue organisé par les élus avec un couple d'invités d'Asnières s'est poursuivi au local sport de la commune.



Frairie 2023

Cette année, la frairie a eu lieu les 03 et 04 juin et a remporté un vif succès. De nombreuses animations étaient proposées, vente de brioches, manèges, retraite aux flambeaux, feux d'artifices musical avec thème sur le cheval, brocante, restauration ainsi qu'un concours du meilleur Millas et danses folkloriques.

14 Juillet

Cette année à Asnières-La-Giraud, aucune cérémonie officielle, festivité n'ont été organisées pour le 14 juillet. Juste un dépôt de gerbe au monument aux morts par les élus avec un seul message : PAIX NATIONALE pour toujours.



Asnières Propre

Le samedi 23 septembre a eu lieu la 8ième édition d'Asnières propre. Durant plus de 3 heures, une quinzaine d'élus et Asniérois(es) a sillonné les lieux-dits et ramassé des déchets en tous genres (plastiques, verre, ferraille, pneus, canettes...). Le résultat est éloquent, trop de déchets dans la nature! Soyons responsable pour laisser une commune propre.



Octobre Rose

Cette année, pour la 10^{ème} année consécutive, l'opération Octobre Rose a remporté un « vif succès », grâce notamment à l'implication de bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette action soit un succès. 2 marches ont été organisées, l'une le 14 octobre organisée par l'association du Patrimoine avec le soutien de la municipalité, suivie d'une conférence sur le cancer du sein animé par le Docteur CAMBON, oncologue; la seconde, le 21 octobre organisée par la responsable du salon de coiffure « Sabine Coiff » avec l'aide de petites « mains roses ». Cela a permis de récolter sur ces 2 manifestations 1571 €. Un grand merci au Groupama pour le don de 400€, ainsi qu'à la boulangerie de Saint Hilaire de Villefranche pour le don de 150 €.

Repas des retraités

Le dimanche 29 octobre 2023, a eu lieu le repas des retraités à la salle André Dubois d'Asnières. 117 personnes étaient présentes. Ce repas proposé sur le thème du « rugby », coupe du monde oblige fut très apprécié des participants. M. FERRU a tenu à souligner tout le plaisir que les élus avaient à accueillir nos retraités ; sans oublier avec une certaine émotion de rappeler le souvenir de nos deux « Jacques » MUREAU et MOINEAU qui ont beaucoup œuvré pour la commune. Durant le repas, Lola une jeune chanteuse a animé la salle par ses très belles chansons Françaises. Certains retraités se sont prêtés au jeu des pénalités entre les poteaux.



Cérémonie du 11 Novembre



Cette année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre à Asnières-la-Giraud a débuté dès 08h30, au cimetière. Les élus en présence de M. LANCIANI, Président de l'association du Souvenir Français du canton de Matha, du porte drapeau de l'association, et de certains membres des familles des poilus tombés au combat lors de la grande guerre, ont rendu un vibrant hommage en apposant un cadre relatant l'identité du soldat et les circonstances du décès de chaque héros, ainsi qu'une rose sur chacune des 10 tombes. Une cocarde du Souvenir Français, ainsi qu'une plaque portant la mention « mort pour la France », ont été déposées sur chaque sépulture. A l'issue, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts en présence notamment de Mmes. Corinne IMBERT, sénatrice, Christiane MASSERON, représentante de la 416^{ème} section des médaillés militaires de St Jean d'Angély, M. LAUDY porte drapeau représentant de l'association Nouvelle Aquitaine des anciens combattants de la guerre du Golfe, de sa fille, militaire de carrière, des sapeurs-pompiers de St Hilaire de Villefranche et de l'A.D.M.S (école de musique) de cette même commune en présence d'une cinquantaine d'Asniérois(es) dont certains enfants. Après le dépôt des gerbes (4), les noms des 42 héros figurant sur le monument ont été cités. Dans son discours, M. FERRU a tenu à rappeler le "devoir de mémoire" que nous devons avoir envers ces jeunes (pour la plupart) combattants morts pour NOTRE paix. A l'issue un vin d'honneur a été offert à la salle du foyer rural André Dubois où se tenait une exposition d'objets confectionnés par les poilus. Un repas entre élus et un couple d'invité a finalisé cette journée pleine d'émotion.

Un enfant, un arbre

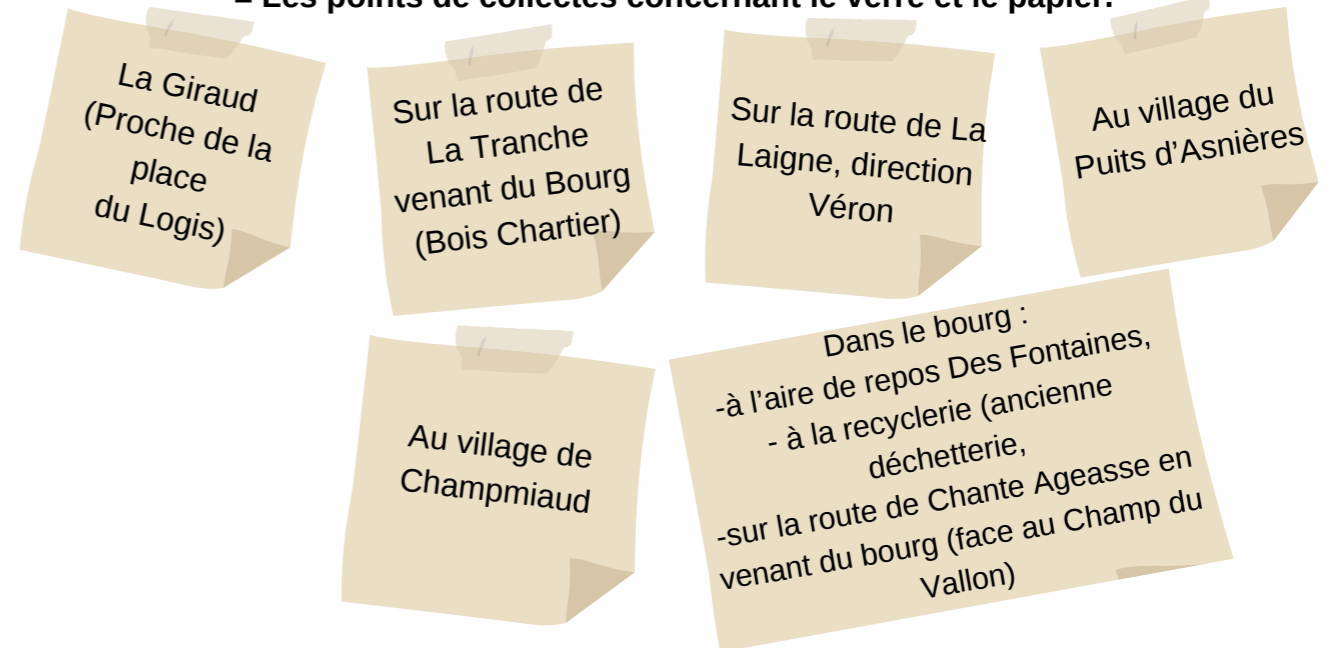
Le 25 novembre, la municipalité a convié les parents et les 4 enfants nés au cours l'année à l'opération « un enfant – un arbre ». 4 arbres personnalisés avec affichette portant nom et prénom de l'enfant ont été plantés dans le bourg en bordure de la RD 150. Un vin d'honneur a clôturé cette charmante manifestation.



LA CYCLAD



= Les points de collectes concernant le verre et le papier.



Tous les foyers peuvent obtenir un composteur, il suffit d'en faire la demande auprès du service accueil à la mairie.



Depuis peu, une recyclerie est présente, sur un terrain communal prêté à l'association Emmaüs.

Tri obligatoire !

- Les ordures ménagères doivent se trouver dans un sac noir (sacs à votre charge),
- Les ordures recyclables dans un sac jaune (à prendre en mairie essentiellement),
- Les biodéchets dans votre composteur (la municipalité réfléchit sur un éventuel composteur collectif qui a ses avantages mais aussi ses inconvénients).



LE BILAN FINANCIER DES TRAVAUX BOURG

TRAVAUX du BOURG (2014-2023)

L'historique parle, étude réalisée (2014 – 2018)

Dès le début du projet (en 2014), le maire a expliqué à plusieurs reprises vouloir réaliser les travaux du bourg **sans endettier davantage la commune**. **C'est chose faite !** En 2018, dans le bulletin municipal M. le Maire annonçait qu'il serait nécessaire de financer **619.000€** pour la réalisation de la réhabilitation totale du bourg (Enfouissement des réseaux, nouveaux candélabres, voir le pluvial supplémentaire, revoir l'adduction d'eau vieillissante, mise en place de caniveaux, d'un cheminement tout le long du bourg, trottoirs conforme PMR, et restructuration totale de la chaussée RD 150 **uniquement** sur la départementale 150 (Pas de travaux prévus rue de la Gare RD 217E2) On ne parlait pas de fibre à cette époque.

DÉPENSES prévues en 2018: 2. 326.000€ avec un besoin financier pour la commune de 619.000 €
soit un remboursement (capital + intérêts) aux alentours de 29.000€ par année pendant 20 ans (annoncé dans la cagouille fin 2018 page 13)

Aujourd'hui fin de l'année 2023

Qu'en est-il ? DÉPENSES réelles en 2023 de la réalisation : 2.297.000€ avec un remboursement par la commune à la fin du projet de 596.358€

soit des dépenses moins que prévues

ET avec des travaux supplémentaires NON comptés lors de l'étude mais qui ont été bien réalisés et financés.

(40 % pris par la commune et 60 % par le département).

1/ Divers travaux voiries... réseau eau pluvial... de la Rue de la Gare RD 217 E2 devenue zone de partage. (29.337,41€)

2/ Allongement de 100 mètres de voirie avenue St Jean d'Angely avec 3 candélabres supplémentaires .

3/ Treize candélabres supplémentaires dans les rues adjacentes.

4/ Création d'un busage pour le pluvial, route adjacente rue de l'ancien puits.

5/ Mise de pavés pour recevoir les eaux pluviales.

6/ Création entrée pour les livraisons à Emmaüs.

Travaux NON comptés lors de l'étude et pris en charge financièrement sur « fond propre » de la commune (Sans emprunt) .

- Démolition du bâtiment carrefour de la gare en 2018 : 3.170,00€
- Restructuration totale de la rue du stade pour conformité des écoles : 15.261,17€
- Restructuration totale du parking Madeleine Dubois : 16.762,92€
- Mises de galets à l'entrée du bourg côté Saintes : 4.370,40€
- Création du parking rue de la gare : 2.554,54€
- Mises de mobiliers urbains + carottage (potelets et barrières, pots de fleur ...) 37.936,40€
- Remise en état de toutes les routes communale« dites dessertes » : 14.798,23€

TOTAL : 94.853,66€ un montant important pour finaliser au mieux le bourg

Bilan des dépenses

Prestataires	Nature des travaux	Dépenses prévues lors du début du projet en 2018	Dépenses réalisées en 2023	Dépenses réelles pris par	Besoin de financement prévu en 2018 par la commune	Besoin de financement réel en 2023 par la commune
EAU 17	Réseau adduction eau	176. 000€	220.000 €	EAUX 17 220.000€	0 €	0 €
SDEER	Enfouissement des réseaux électriques, mise en place de 96 candélabres	600.000€	600.000€ voire davantage	SDEER environ 600.000€	93.000€	95.680€
ORANGE	Réseau téléphonie génie civil	200.000€	190.000€	ORANGE 190.000€	90.000€	0€
Département	Passage de la fibre	Non connues à cette époque	Non connues	Non connues	0€	0€
Département	Voie ,signalétique... cheminement,trottoirs	1. 350.000€	1.287.000€	Département 786.391€	436.000€	500. 678€
TOTAL PROJET		2.326.000€	2.297.000€		619.000€	596.358€

PROJET TOTAL en 2018 : 2.326.000€ avec un besoin de financement (commune) prévu au début du projet 619.000€

DÉPENSES réelles en 2023 : 2.297.000€ avec un besoin financier (commune) à la fin du projet 596.358€

CONCLUSION

**REMBOURSEMENT EMPRUNTS Budget principal
(Capital + intérêts)**

En 2013 : **43.453€** / année

En 2021 : 15.609 € / année

En 2023: 11 927,84 /année (**Emprunts qui se terminent en 2025**)

En 2024: 33.896€ (En prenant en compte l'emprunt du bourg.)

En 2025: **27.285,23** / année(emprunt du bourg)

BONNE NOUVELLE !!

**Avec un apport financier sur fond propre
L' EMPRUNT pour le bourg est de 355.000 € au lieu de 596,358€**

Détail emprunts: 355.000€

160.000 € remboursement de **11.792€** /an
sur **15 ans**

195.000 remboursement de **15.493,28€** / an
sur 20 ans

TOTAL 27.207€



Restauration totale de la location



Église blanchie



Hôtels à insectes



Bâche DECI



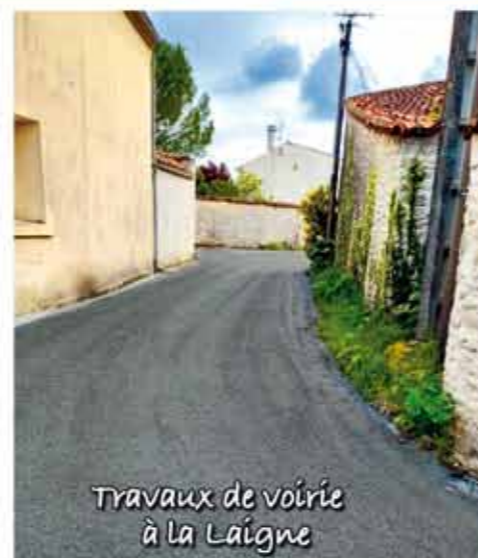
**Zone de
covoiturage**
Économisez, covoiturez



Restauration
du puits de la Laigne



Ne perdons pas le nord !



Travaux de voirie
à la Laigne

OUVERTURE MAIRIE

Service administratif ouvert
tous les après-midis de 14h à 17h
et les lundis et mercredis matin de 9h à 12h

05 46 59 07 05 (Tél-Rép)
mairie@asnières-la-giraud.fr
accueil@asnières-la-giraud.fr
aidealapersonne@asnières-la-giraud.fr

Fermeture exceptionnelle :
Du 23 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus

RAPPEL : Bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral du 22 juin 2016

Les travaux de rénovation, bricolage, jardinage réalisés par des particuliers au moyen d'outils bruyants (tels que tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécanique, etc...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



PRIX DES LOCATIONS

Salles du foyer rural

Week-end : Grande salle, petites salles, cuisine
- 150€ pour les habitants de la commune.
- 190€ pour les personnes extérieures.

La journée : possible du lundi au jeudi inclus
(pour toute personne)

- Petite salle sans cuisine 30€
- Grande salle avec cuisine ou non 60€
- Grande salle + petites salles + Cuisine ou non 90€
- Salles gratuites pour toutes les associations asniéroises (Siège sur la commune)

Local garage pour voiture

30€ / mois (aucune place libre actuellement)

Salle de la maison des associations
gratuite et réservée pour les associations
de la commune et la municipalité

MANQUEMENT au code de la route (dans le bourg)

Merci de ne pas stationner
sur les trottoirs et sur le
cheminement piétons.

Les trottoirs et le
cheminement tout le long
du bourg ont été réalisés
pour éviter de mettre à
nouveau en danger les
piétons en marchant sur la
route départementale.
Trottoirs et cheminement
sont des espaces dédiés
UNIQUEMENT aux piétons.



DERNIERS CHANGEMENTS

Déclaration préalable de travaux, permis de construire :

Maintenant, vous pouvez réaliser les travaux dès la réception de l'autorisation du bureau instructeur (plus d'attente d'un ou 2 mois pour commencer vos travaux).

A savoir : que si recours pendant les 2 premiers mois suite à l'autorisation reçue, vos premiers travaux effectués dans ces 2 mois peuvent être remis en cause.

Conseil : il vaut mieux attendre les 2 mois, le temps qu'un recours voit le jour ou pas..

Ne pas oublier : dès la réception du permis ou de la déclaration, veuillez installer un panneau annonçant votre permis, la nature de vos travaux...

Les procès-verbaux :

Les procès-verbaux du conseil municipal ne seront plus placés sur les panneaux d'information des villages. Aujourd'hui, l'affichage n'est plus obligatoire puisqu'ils sont adressés en numérique. Néanmoins, ils seront toujours affichés devant la mairie et vous pourrez à tout moment en demander lecture au service administratif de la mairie (ou copie). Celles et ceux qui veulent recevoir par courrier les procès-verbaux, peuvent en faire la demande, essentiellement celles et ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur.

Sacs jaunes et composteurs :

Maintenant, vous pouvez obtenir un composteur par foyer, veuillez-vous rapprocher de la mairie. Uniquement pour celles et ceux qui ne peuvent se rendre en mairie en semaine, vous pouvez demander des sacs jaunes à l'agence postale le samedi matin.

Pas de feu chez soi (arrêté préfectoral) :

Les feux sont interdits dans vos jardins, dans votre propriété à tout moment de l'année (hiver comme été). Une autorisation peut être délivrée par la mairie sous certaines conditions.

AVEC NOS REMERCIEMENTS

Le devant de porte : L'utilisation du désherbant est strictement interdite sur les espaces publics. La commune ne peut plus utiliser de tel produit. Aucun habitant ne peut désherber devant sa propriété (espace public). Il pourrait être poursuivi par la collectivité. Cependant, l'habitant peut prendre la binette pour enlever l'herbe devant chez lui !

Les haies : Les haies bordant les routes communales pourraient être nettoyées avant l'hiver, merci de bien vouloir enlever les branches mortes ou bois morts voire arbres malades pour éviter de les retrouver sur les routes communales lors des coups de vent, c'est au propriétaire des haies de réaliser cette tâche. Le service communal taille uniquement les branches allant sur les routes communales. Ce sont les propriétaires d'arbres et de haies qui doivent gérer la taille et non à la collectivité.

Entrée charretière : C'est l'entrée de votre cour, de votre garage. L'entrée charretière est le lien direct entre la voie publique et un terrain privé adjacent, aménagé pour permettre le passage des véhicules. Ce lieu est la propriété de la commune, l'entretien est à la charge du propriétaire de la demeure et/ou du garage. Une demande d'aménagement doit être établie à la mairie notamment si une buse doit être placée pour l'écoulement des eaux pluviales. La mairie doit donner l'autorisation avant tous travaux.

RAPPELS

Broyage des bernes de la commune : Au printemps, le service communal ne fait qu'une « passe » et ne broie pas la totalité des bernes comme autrefois, cela dans un souci écologique. Il va falloir accentuer cette procédure, certains lieux de tonte ne vont plus être effectués. « **Fauchage raisonné = nature protégée** »

Promenade avec les chiens : Lors de vos promenades avec vos chiens sur les routes communales, les chiens doivent être tenus en laisse. Si incident ou accident avec un chien errant sur l'espace public vous serez le seul responsable : Ne l'oubliez pas !

Chiens qui ne cessent d'aboyer : Il est demandé aux propriétaires de s'occuper de leurs animaux de compagnie. C'est bien normal qu'un chien puisse aboyer de temps en temps, mais il ne doit pas aboyer toute la journée ou toute la nuit. C'est incorrect envers les voisins. Il suffit de mettre un collier anti-aboiement, et vous n'aurez plus de problème avec votre entourage.

Tous travaux qui touchent l'extérieur de votre habitation doivent obtenir soit un permis de construire, soit une déclaration de travaux, avec un regard sur le PLU (plan local d'urbanisme). Les documents sont disponibles en mairie. Tous travaux de démolition doivent être déclarés en mairie pour obtenir un permis de démolir.

Les nids de frelons : Comme vous le savez, le frelon asiatique est dangereux. Si vous apercevez un nid de frelons, il est préférable de ne pas y toucher. Faites appel à un spécialiste pour détruire le nid. (voir mairie) A savoir la délibération de la commune : Pour les nids de frelons sur l'espace public, la destruction du nid est prise en charge par la collectivité. Pour les nids de frelons chez un particulier, la destruction du nid est prise en charge par le propriétaire du terrain ou de l'habitation.

Les déchets verts peuvent être traités :

- **LE MULCHING**, c'est laisser la tonte sur place.
- **LE COMPOSTAGE**, c'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes. Déposez vos tontes progressivement dans le composteur.
- **LE PAILLAGE**, c'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches.

Les branches qui vont chez le voisin :

L'article 673 du code civil stipule qu'elles doivent être coupées par vos soins en avertissant votre voisin lors de l'élagage afin de vous rendre sur sa propriété.

L'article 672 du code civil stipule qu'une plantation d'arbustes sur un mur mitoyen ne peut dépasser la crête du mur.

Les eaux usées doivent être récupérées (WC, lave-linge, évier, lavabos...) dans une fosse septique ou évacuées dans le tout à l'égout et non sur un terrain vague... Il en est de même pour les mobil-homes stationnés et occupés pendant des travaux (autorisation de la mairie).

Carte identité et / ou passeport

Aucune démarche en votre mairie, veuillez-vous adresser à la mairie de Saint Jean d'Angely, Matha, Aulnay. St Hilaire de Villefranche et Burie. Conseil : veuillez prendre rendez-vous à la mairie choisie avant votre déplacement.

Nouveaux arrivants sur la commune

Juste arrivé(e) sur la commune, que vous soyez locataire ou propriétaire, merci de vous présenter en mairie. Le maire souhaite connaître la population.

Liste électorale

Un fichier est à remplir suite demande à la mairie. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois, et le tour est joué !

Recensement

Il est obligatoire pour les garçons et les filles dès 16 ans. Merci de vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

PACS

Veuillez-vous rendre en mairie pour obtenir le guide du PACS. Un agent administratif vous conseillera. Un rendez-vous avec M. le maire vous sera proposé.

Reconnaissance anticipée

Veuillez-vous rendre en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre carte d'identité. Conseil : n'attendez pas le dernier moment pour vous présenter en mairie. Un rendez-vous avec M. le maire vous sera proposé.

Baptême civil

Veuillez-vous rendre en mairie en vous munissant du livret de famille, de l'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et des pièces d'identité des parents, parrain et marraine. Un rendez-vous avec M. le maire vous sera proposé.

Un permis de détention pour les chiens de catégorie 2 est à demander en mairie de votre commune de résidence. Il vous sera demandé une évaluation comportementale et une assurance responsabilité civile. En cas de changement de domicile, vous devrez présenter votre permis de détention à la mairie de votre nouveau domicile.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023



Ce ne sont plus des projets, les projets sont devenus des réalisations lors de cette année 2023

- **Création du Budget Annexe** : 48 000€ pour création du futur lotissement Résidence des Lilas (Études... pour 18 parcelles, ouverture des constructions en 2025)
- **Mise en place de 7 nouvelles réserves incendie** (DECI)
- **Achat du nouveau terrain pour agrandir le cimetière** (signature en décembre)
- **Réaménagement du parking de l'église** (1ère partie du début des travaux en décembre 2023).
- **Achat de guirlandes LED et décors de Noël sans énergie**
- **Achat de panneaux signalétiques** (bourg et fin du programme des villages)
- **Travaux de voirie** (bourg RD 150, rue du stade, rue de la gare, rue de la garenne à la Laigne, route au Petit Logis ...)
- **Placement d'une zone de co-voiturage sur le parking du foyer rural**
- **Remise en état des routes communales dites « dessertes » lors des travaux**
- **Passage du Point A Temps automatique sur toutes les routes communales**
- **Achat de barrières** (35), potelets (80), pots de fleurs (18) ...
- **Réhabilitation totale du parking Madeleine Dubois**
- **Achat de climatisation** (en mairie)
- **Achat de matériels pour festivités** (nouvelles tables et nouveaux bancs)
- **Création d'un réservoir d'eau** (non une bassine) sur notre terrain aux ateliers pour récupérer l'eau venant du toit des ateliers municipaux (début en décembre 2023)
- **Achat de 3 hôtels à insectes**
- **Plantation de 150 arbustes et quelques arbres dans le bourg** (aménagement prévu en décembre)
- **Achat de matériel technique** (souffleur, perforateur, aspirateur eau, perceuse, tarière...)
- **Remplacement des 3 petites fenêtres** (loges du foyer rural)
- **Isolation du mur derrière la scène** (fin de l'isolation)
- **Remplacement du portail et quelques volets du logement location**
- **Remettre en état la totalité du logement location** (tout a été refait)
- **Mise en place d'une VMC au local des associations**
- **Installation de nouveaux candélabres** (village de La Laigne...)
- **Remplacement des lampes par des LED dans les villages**
Plus de 200 ampoules changées pour une économie d'énergie et bien entendu une économie financière
- **Remplacement des projecteurs du stade « Guy Madé » pour conformité** (Soit 12 pièces au lieu de 8)
- **Mise en état de la totalité de l'électricité** (non conforme) **aux vestiaires et toilettes** (aire de repos les Fontaines).
- **Travaux de carottage pour la mise en place des barrières et des potelets**
- **Peinture de la signalisation au sol refaite** (sur toutes routes)
- **Début des travaux les eaux pluviales** (route de la prairie)
- **Les données du cimetière placées sur logiciel spécifique** (pour faciliter la gestion...)
- **Création d'un marché communal**
- **Aide à la création d'une recyclerie sur notre espace public avec l'association Emmaüs**



Projets prévus en 2023, reportés en 2024

- Placer 2 panneaux électroniques « informations » dans le bourg
- Acheter un défibrillateur (le dernier) à l'extérieur de l'église
 - Installer la VMC au local des archives
- Placer le chauffage et la VMC dans les toilettes du bas au foyer rural
 - Terminer le cheminement pour les malvoyants
 - Placer un chauffe-eau en mairie pour le personnel



A poursuivre sur l'année 2024

- Finir la restauration du porche de l'église
(pour économie ce seront les agents qui vont effectuer les travaux, avec beaucoup de retard)
- Réhabiliter la deuxième partie du parking église
 - Poursuivre le projet du futur lotissement
- Poursuivre le nettoyage des tombes du cimetière (sauvegarde communale)
 - Poursuivre les formations du personnel
- Finir le dossier du Plan de Sauvegarde Communal avant octobre 2024
- Finir la mise en action du protocole « Participation citoyenne » (gendarmerie)
- Mettre en place 10 bancs, 10 cendriers, 10 portes-vélo et 10 poubelles dans le bourg (achat fait sur 2023)

Quelques pistes pour d'éventuels PROJETS pour 2024
Déjà une feuille de route se dessine,
les élus vont choisir des priorités puisqu'il y a tant à faire !



- ⌘ Réfection totale de la toiture des locations route de Saintes (urgent)
- ⌘ Création de fossés (suite aux dernières intempéries)
- ⌘ Achat de 5 nouvelles bâches incendie (fin du programme)
- ⌘ Installation d'une borne électrique 2024 (une 2ème en 2025 sur la place du foyer rural)
- ⌘ Restauration de la route entre la Giraud et la Primauderie.
- ⌘ Réhabilitation de la route des acacias (écoulement des eaux pluviales, mise de caniveaux, trottoirs,...)
- ⌘ Entourage du futur cimetière
- ⌘ Achat d'un tivolì supplémentaire

LES PROFESSIONNELS

∞∞∞ ANIMAUX ∞∞∞

- L'ARCHE DE CORINNE Pensions Toilettage pour chiens et chats Route de Torxé, Chez Cousseau
06 70 05 26 41 corinnevillain17@gmail.com www.arche-de-corinne-17.com

- ÉCURIE Anne BOUYER Pension, valorisation, coaching Les Frouins
06 73 18 57 65 <https://www.ecurie-annebouyer.com> 

∞∞∞ ART CRÉATIF / ART GRAPHIQUE ∞∞∞

- KATIA- CRÉA Personnalisation sur mesure sur de nombreux supports Le Bourg
06 23 69 68 39 katia208@hotmail.com

- M. FERRU Nicolas Graphiste Illustrateur Le Bourg
06 61 99 38 08 ferrugraphiste@gmail.com

∞∞∞ ASSISTANTES MATERNELLES ∞∞∞

- Mme BELFOND Séverine, 3 Rue des Cerisiers, Résidence Champ du Vallon, Le Bourg
06 61 99 20 97

- Mme MOINEAU Elisabeth, 8 Résidence des vignes, La Giraud
05 46 59 14 24 elisabethmoineau@gmail.com

- Mme RIVET Pascale, 11 Rue du Lavoir, La Giraud
05 46 59 14 43 / 06 47 87 81 04 pascalrivet1@gmail.com

- Mme ROBERT Sophie - Micro-crèche « Drôles » de Doudous La Touzetterie
06 89 49 16 67 drolesdedoudous@gmail.com

- Mme GENOVES POPULUS Tracy 4 rue des peupliers Véron
06 16 25 04 56 tracyassmat@gmail.com

Nouveau 2023

∞∞∞ AUTOMOBILE / VÉHICULES AGRICOLES / VÉHICULES LOURDS ∞∞∞

- ASNIÈRES PNEUS Montage de pneus et mécanique Z.A. La Métairie,
05 46 26 89 95 asnierespneu17@gmail.com <https://www.asnieres-pneus.com>

- CHAVAGNE Auto Vente auto, garage 78 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg
05 46 59 29 12 lombard.daniella598@gmail.com

- JLD Mécanique agricole 17, Chemin Pele Grue, Champniaud
06 75 68 24 64 jlsdieumegard@orange.fr

Nouveau 2022

- SAS Pascal BOBRIE Spécialiste carrosserie poids-lourds et utilitaires, aménagement utilitaires, ferronnerie portail, escalier, garde-corps Avenue de Saintes, Le Bourg
06 75 39 68 31 pascal.bobrie@orange.fr

Nouveau 2022

∞∞∞ CONSTRUCTION MÉCANIQUE ∞∞∞

- Sarl CMP Tournage, fraisage, soudure, construction mécanique 6, Rue de l'Ancienne Porcherie, Le Bourg.
05 46 33 22 46 sarlpinsard@wanadoo.fr

∞∞∞ BRIC A BRAC / BROCANTE ∞∞∞


- CHEZ GÉGÉ Brocante 3 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg
06 48 30 83 12

- EMMAÛS Vente divers articles 2 rue Des Fontaines, Le Bourg
05 46 59 17 21 <https://emmaussaintes.org/index.php/magasins> emmaus.saintes@yahoo.fr

- Emmaüs RECYCLERIE ouvert mercredi et samedi 9h/12h 35, Rue Grosse Borne ASNIERES-LA-GIRAUD.

Nouveau 2023

∞∞∞ COIFFURE ∞∞∞

- CELIN'COIFF Coiffeuse à domicile 31 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg
06 66 07 59 61 pertus.celine@orange.fr 

- MAGALY COIFFEUSE Coiffeuse à domicile route de Chanta Agasse Le Bourg
07 85 57 20 29 

- SABINE COIFF' Coiffure, esthétique, prothésiste capillaire 82, Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg
05 46 26 31 83 

∞∞∞ COMMERCE ALIMENTAIRE ∞∞∞

- RÊVE de PAIN BOULANGERIE - PATISSERIE 12 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg.
05 46 59 17 0 revedepain17400@gmail.com 

- LA MIMOLETTE ÉPICERIE, TABAC, POINT RELAIS 5 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg
09 75 95 03 33 pauline.mie.deshayes@gmail.com 

- LE CANARD SAINTONGEAIS (Ets MORILLE) GASTRONOMIE 2 Avenue de Saintes, Le Bourg.
06 84 10 56 96 thierry@lecanard-saintonguais.com 

- Mme FRANÇOIS Chantal MIEL 7 Rue des Noisetiers, Le Bourg.
05 46 59 93 72

- RELAIS D'ASNIERES BAR, RESTAURANT 6 Avenue de Saintes, Le Bourg
05 46 59 07 20 lerelaisdasnieres@gmail.com 



- LA FERME CULOTTE NOIRE Sophie & Romain 3 Chemin du Fief Renard, La Laigne.
Élevage 100% Plein Air de Porcs Cul Noir du Limousin
06 14 39 66 49 laculottenoire@gmail.com 

∞∞∞ ELECTRICIENS ∞∞∞

- ADOMELEC 17 M. PERRET Christophe 32 Avenue de St Jean d'Y, Le Bourg.
Électricien dépannage,VMC, alarmes, chauffage
05 46 24 07 23 / 06 19 42 14 36 adomelec17@gmail.com www.adomelec17.fr 

- X-ELEC M. MARTIN Charly Électricité générale Chez Brenaud.
06 51 98 18 57 x-elec@sfr.fr

∞∞∞ EQUIPEMENTS INTÉRIEURS ∞∞∞

- AEFD : Application électrique et frigorifique DUMONTET Z.A. La Métairie.
05 46 59 14 83

- EPS diffusion LECLERC Fernand Ramuntcho Installation eau : adoucisseur, gaz tous locaux
06 63 02 36 38 Chez Cornet. epsdiffusion@gmail.com

- KLN thermie plomberie, chauffage, climatisation, photovoltaïque. Z.A de la Métairie.
06 35 96 95 60

Nouveau 2023

- M. TIMOLÉON José Installation cuisine, salle de bain et dressing 335 Rue de Véron, Véron.
06 74 90 94 01 timoleonjose@yahoo.fr

∞∞∞ GÉOBIOLOGUE ∞∞∞

- Emmanuel ROUDERGUES L'étude d'un lieu sur le vivant (Institut français de géobiologie) La Touche
06 74 99 02 47

Nouveau 2023

∞∞∞GÎTES, CHAMBRES D'HÔTES, LOCATIONS SAISONNIERES∞∞∞

- DOMAINE DE CHANTAGEASSE Chantageasse.
05 16 51 72 56 info@chantageasse.com www.chantageasse.com 
- DOMAINE de La LAIGNE SARL Angéria 17 Rue Audouin Dubreuil, La Laigne
05 46 58 72 11 / 06 48 79 99 64 www.domainedelalaigne.com info@domainedelalaigne.com 
- M. GIRARD Patrice, La Tranche.
05 46 59 09 50 earlgirard0262@orange.fr
- Gîte « La Cagouille » La Giraud.
06 72 78 23 01 bacle.j@wanadoo.fr
- Gîte Mme et M. COPPIN Sylvie et Éric Impasse du Jeu de boules, La Tranche.
06 72 53 99 47/ 06 08 56 09 30 famille.coppin@dbmail.com **Nouveau 2022**
- M. JEAN Michel, Gîtes de France Le Plonget.
05 46 59 11 20
- Mme POUILLOU Françoise Gîte de Montrançon 2, Route de Lusseau 17380 LANDES
06 10 50 51 16 françoise.pouillou@gmail.com
- Mme M. RAYNARD Josiane et Jean Paul Location saisonnière Le Moulin de La Laigne.
05 46 59 17 83
- Mme RIEB Patricia Gîte 16 Chemin Puisage, Chez Suraud
06 82 37 05 32 cariou.tricia@gmail.com 

∞∞∞IMMOBILIER∞∞∞

- Mme BOULET Mathilde Conseillère indépendante en immobilier, achat, vente. La Touzetterie.
06 14 03 89 50 mathilde.boulet@safte.fr www.safte.fr 
- Mme FREYMAN Laëticia Consultante indépendante en immobilier Le Bourg.
06 28 40 16 54 laetitia.freyman@megagence.com  **Nouveau 2023**
- Mme LOUAPRE Chrystèle Conseillère indépendante en immobilier, achat, vente. La Touzetterie
06 15 48 02 53 chrystele.louapre@safte.fr www.safte.fr 
- Mme GRONDIN Laurianne Conseillère indépendante en immobilier, achat, vente Champ du Vallon
06 70 67 27 65 laurianne.grondin@safte.fr  **Nouveau 2023**

∞∞∞MAÇONNERIE∞∞∞


- AZ MAISON, M. MOISAND Fabien Maçonnerie, charpente, plomberie, rénovation. La Laigne.
05 46 26 39 25 / 07 86 09 23 61 fabien.moisand@orange.fr
- BV Maçonnerie, Baptiste VIGNAUD Maçonnerie générale Chez Suraud.
06 81 61 25 56 **Nouveau 2023**
- M. LÉONARD Damien Maçonnerie générale Chez Brenaud.
06 71 46 72 96 leonard.damien@outlook.fr 

∞∞∞MENUISERIE / PEINTURE∞∞∞

- M. ARNAUD Sylvian Menuiserie bois, PVC, alu, mixte, escalier, solivage, parquet, isolation Le Puits
Entreprise familiale créée en 1950 (garantie décennale)
05 46 59 17 17 - 05 46 59 17 17 sylvian.arnaud@gmail.com
- M. BRILLOUET Pascal Pose menuiseries aluminium, PVC, BOIS Chez Chabineau.
07 78 56 91 96
- DECORENO Alain Menuiserie, charpente, couverture, peinture, placo, nettoyage toiture, pose cuisine, terrasse et bardage bois, isolation, agencement et décoration... 63 Avenue de Saintes, Le Bourg.
06 34 07 65 39 alaindecoreno@free.fr **Nouveau 2022-**

- M. GUÉRIN Frédéric Menuisier, placoplatre, agencement 32, Chemin de Ceinture, Chez Chabinaud.
06 22 97 69 72 guerin.fred17@orange.fr
- M NEBON Jean Luc Artisan Peinture intérieure et extérieure depuis 1979 Moulin de la Laigne
06 45 07 45 39 nebonjeanluc.artistepeintre@gmail.com **Nouveau 2023**

∞∞∞NETTOYAGE/ ENTRETIEN & SERVICES À DOMICILE∞∞∞

- NCB Mme POUILLOU Françoise Nettoyage courant des bâtiments Chez Chabinaud.
06 10 50 51 16 françoise.pouillou@gmail.com
- SERVICE 17 M. SCHENAL Cyrille Nettoyage, bricolage, devis gratuit Le Puits.
06 49 30 81 40 schenal.cyrille@orange.fr 

∞∞∞SANTÉ∞∞∞

- Mme BOTTON Christine Sophrologue Psychopraticienne rue de la Gare, Le Bourg.
06 03 85 37 93 botton.ch@gmail.com 
- De Fil en toeil Émilie GEORGET Massages énergétiques Tuina, Soins Réiki, Access Bars, Consciousness. Énergéticienne certifiée. Champs du Vallon, Le Bourg.
06 61 53 25 47 contact@defilmeveil.fr  **Nouveau 2023**
- Mme RIEB Patricia Sophrologue & coach sportive 16 chemin de Puisage, Chez Suraud.
06 82 37 05 32 www.patricia-sophrologue.fr - cariou.tricia@gmail.com 
- Mme WARMEL Anita Psychanalyste de la FFPP 9 Rue des Brélésies, Véron.
06 62 07 74 97 

∞∞∞PROTHÉSISTE ONGULAIRE/ TECHNICIENNE DE CILS∞∞∞

- Maydames, l'atelier Beauté, onglerie Jessica Rossignol Avenue de saintes, Le Bourg.
06 63 73 34 24   **Nouveau 2022**
- LV.Beauty eyes Technicienne de cils Lauranne VIOLEAU 3, Rue des Lilas, La Giraud.
07 85 53 76 13  **Nouveau 2023**

∞∞∞TRANSPORTS PUBLICS DE MARCHANDISES∞∞∞

- Mme BELLU Carole Coursier transport de marchandises 48, Avenue de Saintes, Le Bourg.
05 46 94 99 08 / 06 88 97 20 12 cooperative.calex17@orange.fr , bellu.carole@orange.fr
- Transports SGN M.GARETIER Transport public de marchandises
59, Rue du Loubat,, Moulin de La Laigne.
- Elit's Baot M. Thony GEORGET Location et transport de bateau à moteur Champs du Vallon, Le Bourg.
06 67 04 06 74 **Nouveau 2023**
- VP17LTD M. GUEMAS Thibault Prestataire Service voiture pilote. 40, Rue Louis Audouin Dubreuil, La Laigne
06 32 42 65 61 vp17ltd@gmail.com 

∞∞∞VIGNOBLE∞∞∞

- M. GUESDON Bernard, Courtier en vin La Giraud.
05 46 59 11 60 bernard.guesdon17@orange.fr
- Mrs MADE Vente pineau, cognac ,pétillant La Rue
06 59 17 36 / 06 88 64 94 50 raisins.abbaye@gmail.com www.lesraisinsdelabbaye.fr 
- M. PORCHET André, Vente de pineau Le Puits.
05 46 33 63 90 gaelleporchet@yahoo.fr
- PRESTA2VIGNES Vigne : taille -tirage - attachage - égourmandage Le Champ de La Prée
05 46 33 84 91 / 06 38 27 29 95 / 07 87 00 87 57 presta2vignes@gmail.com

LE STADE A SON NOM

Le stade GUY MADÉ

Nous avons vécu une cérémonie communale un peu inhabituelle, avec la particularité dans notre démarche :
« Avoir voulu faire ce geste avec la présence de M. Guy MADÉ (maire de 1983 à 2014). »
Donner le nom d'une personne (de son vivant) à un lieu public, cela se voit rarement.

Vous êtes libre de choisir :



- Soit M. Guy Madé a donné son nom au stade communal.

- Soit le stade communal a reçu le nom d'un élu M. Guy Madé.



Ce fut un moment important pour notre collectivité.

Bien entendu, ce fut un moment de fête, de partage, essentiellement **avec de la reconnaissance et des remerciements.**

Le dimanche 26 mars, sous le chapiteau placé **sur le stade** à l'occasion de la venue d'un cirque, pour les écoliers de l'école du Loubat, les élus ont profité de ce lieu pour remercier un homme.

Notre histoire est écrite en évoquant de nombreux hommes et femmes, des femmes et des hommes qui ont laissé des traces, des savoirs, des découvertes... dans divers domaines (culturel, artistique, scientifique, médical...). Pour certains de ces hommes et de ces femmes, ils ont laissé leur NOM, leur PATRONYME dans différents livres qui façonnent notre histoire à caractère général. Certains ont aussi laissé leur nom à une rue, à une place, à un bâtiment public...

Ce jour de mars, l'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur un homme.

C'est un homme, entouré par ses différentes équipes municipales, qui a eu l'initiative de la création de ce stade communal qui aujourd'hui se nomme Stade Guy Madé.



Petite synthèse de la création du stade municipal

Tout commença en 1983 avec l'achat du terrain, (32500 Frs), **un terrain inondable et un terrain qui ressemblait davantage à un terrain de motocross qu'à un terrain de foot.**

Le maire de cette époque avait un projet **fou** mais n'oublions pas l'essentiel, il voulait contenter la jeunesse qui souhaitait avoir un terrain digne de ce nom pour taper dans le ballon.

En 1984, une section sportive avec 30 licenciés voit le jour. A cette époque, les jeunes jouaient essentiellement sur un terrain appartenant à M. Gilbert David. Cette section adhère, la même année, au district.

De 1984 à 1987 quelques difficultés (sans subvention) :

Le premier travail a été de mettre le terrain plat. Un gros travail a été réalisé grâce au SIVOM qui avait un bulldozer (qui hélas tombait souvent en panne !), il manquait aussi du remblai, de la terre... De ce constat, la solidarité s'est mise en place ; les chauffeurs d'une entreprise voisine livraient tous les jours lorsqu'ils venaient déjeuner au restaurant d'Asnières. Ensuite, la même entreprise a nivelé le terrain. Ça commençait à prendre forme, voir apparaître petit à petit le stade.

Ensuite, la deuxième mission a été de construire un mur pour retenir la terre. Celui-ci a été construit avec l'aide de 12 TUC et le chef cantonnier M. Jacques Mureau (sans oublier la construction du bar). Toutes ces pierres appartenaient à une maison qui s'écroulait au village du Puits.

En 1987, pour la première fois, la section foot utilise le stade sans aucun équipement. C'est seulement en 1989 que le bloc sanitaire fut construit par une entreprise.

En 1990, deux malheureux projecteurs au bout du terrain pour éclairer. Les joueurs n'empruntaient pas tout le terrain puisque les projecteurs n'étaient pas assez puissants.

Dans les précédentes lignes, on vous a annoncé que ce terrain était **inondable. Encore une difficulté !** Pour ce faire, un drain a été posé au milieu du terrain, puisque l'eau venait du bourg. Elle passait chez M. Mureau, elle venait du chemin des abeilles... Elle avait fait son passage pour arriver sur ce terrain depuis bien des décennies. Aujourd'hui, le terrain n'est plus inondé.

C'est en 1985 que naît le terrain de tennis (soit avant le terrain de foot).

En 2001, fut mis en place l'éclairage que vous voyez aujourd'hui, qui éclaire toujours le stade.

N'oublions pas les personnes qui ont œuvré autour de M. le maire de cette époque : les élus et ceux qui ont fait naître cette section foot (Mrs René Rousseau, Jean Laplace, Jean-Pierre Finot, Michel Orgé et bien d'autres). Après tous les efforts de M. Madé pour la création de ce stade, il est bien normal qu'il sache que son nom sera donné au stade.